

Pour la défense de l'Université publique, ...

Profession de foi

Les élections universitaires se déroulent non plus dans un contexte d'incertitude sanitaire, mais plutôt d'incertitude politique générale où la perspective d'un gouvernement d'extrême droite est un scénario crédible, et où l'incertitude financière semble appelée à durer. Le Snésup-FSU a décidé de présenter une liste au collège B du Conseil d'Administration de notre université. Pourquoi ?

- 1) Parce qu'il y a un intérêt particulier à défendre les personnels au CA de notre université.

Nos **élus seront au service de tous les personnels** dans leur dimension individuelle et collective et non au service de la Présidence.

Depuis la Loi LRU, les présidents ont de plus en plus de pouvoir et les expérimentations et autres grands établissements en ajoutent encore et dérèglent tout l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR). La généralisation de ces dispositifs est à l'ordre du jour, même s'il n'y a pas de fatalité comme le montre l'exemple de Lyon. Dans les conditions d'un cadre réglementaire qui concentre l'essentiel du pouvoir dans peu de mains et où les enseignants-chercheurs et enseignants sont en minorité, il est important que des **contre-pouvoirs continuent d'exister**. Il s'agit de porter une autre vision ou de faire valoir des alternatives, y compris localement.

Réaffirmons par ailleurs que chacun doit pouvoir s'exprimer librement : le débat contradictoire et démocratique, bien difficile à faire vivre, en ce moment, ici, comme ailleurs, doit contribuer à construire un projet universitaire au service de tous, les personnels, les étudiants, les chercheurs et les enseignants.

Il y a enfin un intérêt particulier en cette période à soutenir des orientations syndicales claires. Notre « communauté universitaire » doit pouvoir compter sur un **syndicat respecté pour se faire entendre**. Les mobilisations que nous avons connues et que nous connaissons encore aujourd'hui sont toujours plus efficaces quand elles sont soutenues ou accompagnées par les syndicats.

- 2) Parce qu'il y a fondamentalement un intérêt à **défendre des grandes orientations en matière d'ESR**.

L'intitulé de la liste « *Pour la défense de l'Université Publique* » en souligne l'importance, mais cela doit se traduire par une opposition plus manifeste aujourd'hui. Au-delà de certaines déclarations très problématiques du Ministre en charge de l'ESR, des orientations mises en place depuis quelques temps doivent nous alerter, les conséquences s'en ressentent déjà.

Aussi incroyable que cela semble, une crise de recrutement commence à être évoquée (et existe bien, globalement 12% de postes n'ont pas été pourvus), et doit être mise en relation avec la montée, très peu surprenante celle-là, de la précarité au sein de l'ESR. Concernant les orientations contestables, à titre d'exemples, parmi bien d'autres, pointons en particulier le développement d'un enseignement supérieur privé hors de

tout contrôle mais qui cherche explicitement à drainer des financements publics (subventions à l'apprentissage notamment), mentionnons que sur le marché du travail, les diplômés universitaires se retrouvent moins bien placés que les titulaires de vagues « titres professionnels » en expansion rapide. Ceci constitue une politique assumée qui refuse les moyens nécessaires aux universités publiques. Nous pourrions citer aussi les quasi-obligations de financements via des appels à projets, en recherche comme en enseignement, dont les dossiers de candidature ne sont souvent pas publics et les résultats très aléatoires. Ces projets, conçus pour quelques universités voire même quelques disciplines ou sites, une fois validés, s'appliquent ensuite à tous : on ne compte plus les « dispositifs expérimentaux » devenus le cas général.

Répétons enfin inlassablement que le financement de la recherche basé sur des appels à projets continuels renforce inexorablement :

- 1) les conflits d'intérêts potentiels nuisant à la qualité des recherches,
- 2) la mise à disposition de chercheur·se·s au service de sujets de recherche qu'ils n'ont pas choisis,
- 3) les pressions structurelles sur les chercheur·se·s en matière de délais, démarches administratives et/ou pédagogiques déjà trop nombreuses, chronophages et souvent improductives.

En pratique, cette élection va se dérouler par vote électronique. N'oublions pas notre numéro SIHAM et ni de retirer notre mot de passe. Exprimons-nous!

VOTONS ET FAISONS VOTER POUR LA LISTE DU SNESUP-FSU :
« Pour la défense de l'université publique, de ses personnels et de ses étudiants »